

Méthodologie

- 382 personnes, tirées au sort selon une méthode aléatoire, ont répondu à un questionnaire conduit par des enquêteurs. à domicile

Objectifs poursuivis

- Donner les moyens à l'institution de produire des données familiales à son échelon géographique et de les analyser.
- Ce premier observatoire vise à mieux définir le rôle parental et à connaître les difficultés et les besoins des parents en matière d'éducation

Représentation de l'échantillon

Des personnes impliquées directement concernées par la parentalité

- **92%** des personnes interrogées ont des enfants.
- **75%** des personnes interrogées vivent en couple.
- **68%** des répondants sont des femmes.
- **37%** des personnes enquêtées sont âgées entre **36 et 50 ans**.

Rôle des parents

Les parents disent à 96% être les premiers éducateurs de leurs enfants

- La **SANTE** de l'enfant est au premier rang des préoccupations
- La **SCOLARITE** présente un intérêt non démenti
- Le **COMPORTEMENT ET L'ÉVEIL** de l'enfant méritent attention.



C'est une revendication forte qui tend à démentir l'idée reçue de "parents démissionnaires"!

L'implication des parents

SCOLARITE

La capacité des parents à s'investir au côté de leurs enfants et à les aider dans leur travail scolaire est un enjeu et un défi éducatif fort.

- ① **64%** de parents assurent le **suivi des devoirs par le cahier de texte**
- ② **45%** de parents font un **travail en commun avec l'enfant sur ses devoirs**
- ③ **22%** de parents s'investissent dans la **relation parents professeurs**

SANTE

Tous les parents ont-ils encore aujourd'hui les moyens de donner à leurs enfants une alimentation équilibrée ?

- ① **77%** de parents veulent prendre en compte une **alimentation équilibrée**
- ② **51%** de parents veulent **informer sur les comportements à risques**
- ③ **31%** de parents déclarent faire attention à l'**hygiène** de leurs enfants

SOCIALISATION

Les parents pensent qu'il est essentiel de transmettre à l'enfant un capital de règles et de bonnes manières qui lui serviront tout au long de sa vie.

- ① **75%** de parents veulent inculquer des **règles** à leurs enfants
- ② **40%** souhaitent prendre du temps pour leur **développement personnel**
- ③ **29%** de parents se déclarent prêts à répondre à leurs **questions délicates**

LOISIRS

En investissant l'espace de loisirs de l'enfant, le parent exprime sa volonté de lui assurer un environnement propice et serein et de répondre au mieux à ses choix.

- ① **61%** veulent bien emmener leurs enfants à des **activités périscolaires**
- ② **42%** de parents veulent contrôler l'**utilisation d'Internet** et de la télé
- ③ **37%** proposent des **activités** à l'enfant **durant ses temps de loisirs**

Les difficultés des parents

Les années de la maternelle au Bac sont sans doute les plus déterminantes de la vie personnelle d'un enfant. Les parents vont y jouer un rôle essentiel et délicat pour lequel ils se sentent parfois démunis.

- La principale difficulté est liée au **travail en commun sur les devoirs**
- L'**avenir professionnel et l'orientation** de l'enfant restent un souci
- Le **contrôle d'Internet** et de la télévision arrive en 3^{ème} position

La nature des obstacles



Justifiée ou non, l'inquiétude du parent en matière de scolarité l'amène à adopter une posture visant à bloquer le projet de l'enfant. Comment dans ces conditions maintenir un vrai dialogue et une relation avec lui.

- La principale difficulté est d'**ordre relationnel**, soit le parent ne sait pas comment s'y prendre avec l'enfant, soit ce dernier refuse le dialogue.
- Le **manque de réponse crédible** du parent face à l'argumentaire de l'enfant reste une préoccupation majeure en matière de questionnement.

Les aides attendues

Le parent considère son cas comme étant un cas particulier qu'il souhaite voir traité de manière appropriée. Il entend maîtriser sa demande d'appui et souhaite que le professionnel, n'intervienne qu'à titre de conseil et d'information

- Au réseau familial ou associatif, on préfère le **conseil de professionnels**
- Plutôt que collectif, on privilégie l'**accompagnement individuel**
- On préfère une **information ad'hoc** à une orientation vers une structure



Le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

La question se pose de la réelle connaissance que pouvait avoir du réseau l'échantillon qui a répondu que ce dispositif était inadapté. Peut-être l'intéressé se sentirait-il contraint dans un espace de rencontre avec d'autres parents, alors qu'il déclare vouloir bénéficier d'un traitement individualisé de ses problématiques ; d'où cette perception discutable.

- Ce dispositif vise à soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants, par des actions innovantes destinées à les rendre acteurs de leur fonction d'éducateurs.

- Une majorité de répondants (61 %) a déclaré le réseau inadapté au traitement individualisé, attendu, de leurs problématiques, bien que ce soit là les missions du réseau.

Les Allocations Familiales Régulation de la fonction parentale ?

On peut s'interroger sur l'utilisation de la suspension des allocations familiales en tant que moyen d'attirer l'attention des parents sur leurs carences éducatives alors que celles-ci sont souvent dues à une situation de difficulté dans laquelle des facteurs sociaux, mais aussi économiques sont souvent en présence. Une telle mesure n'aurait-elle pas un effet contraire à celui escompté ?

- **51%** des répondants se sont déclarés **favorables à la suspension des allocations familiales**.

- **3** personnes enquêtées sur **10** considèrent cette mesure comme une **sanction justifiée**.

- Pour **2** répondants sur **10**, une telle mesure favoriserait la **prise de conscience** d'une situation difficile.

En conclusion

Cette enquête propose un instantané de la vision qu'ont les parents de leur rôle parental et de la manière dont ils le vivent.

La santé de l'enfant, sa scolarité et son insertion professionnelle, ainsi que la maîtrise des nouvelles technologies d'information et de communication sont au premier plan des préoccupations des parents.

Lorsqu'ils rencontrent des difficultés, ces mêmes parents attendent des conseils, à titre individuel, de la part de professionnels. L'aide à la parentalité notamment dans ces domaines doit donc être une priorité pour les différents intervenants publics et associatifs. L'Udaf de la Meuse, pour sa part, y participe dans le cadre de l'animation du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents.

L'Udaf, en la personne de son Président et des membres du Conseil d'Administration, remercie tout particulièrement les enquêteurs de l'Observatoire de la Famille sans lesquels rien n'aurait été possible, ainsi que les Familles enquêtées qui ont bien voulu donner de leur temps pour répondre à ce questionnaire.



UNION
DEPARTEMENTALE
DES ASSOCIATIONS
FAMILIALES
DE LA MEUSE

E-mail : udafmeuse@free.fr

Siège :
7 BIS QUAI CARNOT B.P. 107
55002 BAR LE DUC CEDEX
TEL : 03 29 79 42 23

Antenne :
11 TER RUE DE CUMIERES B.P. 227
55100 VERDUN CEDEX
TEL : 03 29 84 84 64



UNION
DEPARTEMENTALE
DES ASSOCIATIONS
FAMILIALES
DE LA MEUSE

Présentation des résultats de l'enquête sur le rôle parental

Observatoire Départemental de la Famille en Meuse

Mission Institutionnelle
Bras sur Meuse - Jeudi 13 Novembre 2008